

Les Chroniques de CPE

#6 - Juillet 2019

- > Nouveaux statuts, nouveaux sociétaires : retour sur l'Assemblée Générale de CPE
- > Future fédération des CAE : un rassemblement prometteur
- > Deux nouvelles formations : "Animer la vie coopérative" et "Animer les collectifs en CAE"
- > Formation "Créer une CAE" - Inscriptions à la session des 24 et 25 octobre 2019
- > Egalité Femmes-Hommes dans les instances de gouvernance de l'ESS : participez à l'enquête nationale du CNCRESS
- > Les brèves du réseau

Nouveaux statuts, nouveaux sociétaires : retour sur l'AG de CPE



L'Assemblée Générale Mixte de Coopérer pour Entreprendre s'est tenue **le 23 Mai 2019 à Paris**, avec **60 sociétaires présents ou représentés**.

Une Assemblée Générale marquée par de nouveaux statuts et une nouvelle charte pour entreprendre. [En savoir plus](#)

Trois nouvelles CAE sont devenues sociétaires de Coopérer pour Entreprendre : il s'agit de **Formacoop**, **Coopérer pour Former** et de la **CIAP Centre Val de Loire**. [En savoir plus](#)

Les structures de préfiguration de CAE peuvent désormais rejoindre Coopérer pour Entreprendre sans attendre d'être une CAE. Présentées en Assemblée générale, elles ont deux ans pour créer leur CAE et présenter leur candidature au sociétariat. Deux structures : **SECCOIA** basée en Guyane et l'**Académie des Chances**, basée à la Réunion, ont ainsi rejoint le réseau sous ce statut lors de l'Assemblée Générale. [En savoir plus](#)

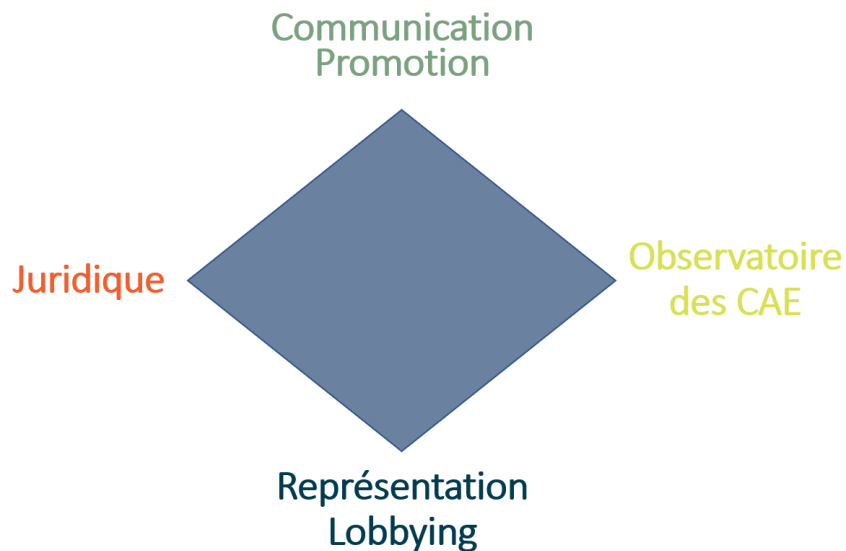
Le Label Coopérer Pour Entreprendre a été remis à 6 nouvelles CAE. Félicitations à CDP49, Coodyssee, Aceascop-Formascope, Scopadom, Coop'Action et Ametis, qui est la 1ère CAE dont le Label est renouvelé ! 29 CAE sont désormais labellisées, dont vous pouvez retrouver [la liste ici](#).

Future fédération des CAE : un rassemblement prometteur



Le **mercredi 3 juillet**, une rencontre nationale des CAE a réuni une centaine de participants à Paris autour du projet de fédération des CAE, piloté par Coopérer pour Entreprendre et Copéa, et la Cg-Scop.

Une consultation nationale avait été menée au printemps 2018 pour définir le périmètre de cette alliance autour de 4 axes :



En septembre 2018, des Etats Généraux des CAE ont donné la priorité au scénario de fédération des CAE au sein du mouvement des Scop. Depuis, un comité de pilotage représentatif a impulsé la une dynamique de travail et associé les CAE à travers 3 commissions :

- commission gouvernance,
- commission modèle économique
- commission relations avec les organisations du mouvement

La rencontre du 3 juillet aura permis d'approfondir les travaux menés ces derniers mois et d'affirmer cette ambition commune : la création d'une fédération des CAE au sein de la Confédération générale des Scop. Les participant.es ont été invité.es à signer le texte portant cette ambition [« Elan pour la Création d'une Fédération de CAE »](#).

La création de cette nouvelle structure est prévue au premier semestre 2020.

Deux nouvelles formations : "Animer la vie coopérative en CAE" et "Animer les collectifs en CAE"

Coopérer pour Entreprendre lance deux nouvelles formations : **Animer les collectifs en CAE et Animer la vie coopérative en CAE.**

Ces dernières s'inscrivent dans le programme de formation de Coopérer pour Entreprendre pour accompagner la montée en compétences des CAE et former les membres des CAE, avec le soutien du FSE.



NOUVELLE FORMATION

« Animer les collectifs en CAE »

La formation "Animer les collectifs en CAE" **se déroulera sur 3 jours** en présentiel et 3 rendez-vous de suivi collectif (webinars).

Elle sera réalisée dans **3 villes** :

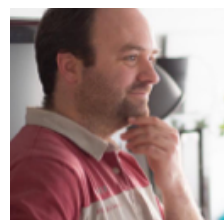
- > **A Nantes, du 25 au 27 novembre 2019**
- > **A Paris, du 4 au 6 décembre 2019**
- > **A Montpellier, du 13 au 15 janvier 2020**

A l'issue de la formation, les apprenant.es doivent pouvoir :

- > Animer un groupe en permettant à chacun d'y trouver son rôle et son utilité, d'aller ensemble dans le bon sens,
- > Utiliser les outils numériques pour coordonner, faciliter la participation à distance, organiser le travail à plusieurs et renforcer le sentiment d'appartenance.

La formation sera réalisée par :

- > **Sophie DURIEZ**, spécialisée dans l'accompagnement des organisations vers des fonctionnements coopératifs,
- > **Louis-Julien DE LA BOUËRE**, qui accompagne et forme les acteurs publics et de l'ESS aux nouvelles pratiques collaboratives et numériques.



Cette formation s'adresse à toute personne en charge **d'accompagner des entrepreneur.es ou porteur.ses de projets** : **dirigeant.es** de CAE, **chargé.es d'accompagnement** et **entrepreneur.es**.

Tarifs de la formation :

Tarif Stagiaire CPE (sociétaire et candidat) :

- > Formation 3 jours présentielle et suivi collectif (3 webinars) : **950€ HT**
- > Formation + option consolidation des acquis en individuel personnalisé : **1200€ HT**

Tarif Stagiaire hors CPE :

- > Formation 3 jours présentielle et suivi collectif (3 webinars) : **1150€ HT**

> Formation + option consolidation des acquis en individuel personnalisé : **1400€ HT**

Pour plus d'informations et/ou vous inscrire, [cliquez ici](#).



NOUVELLE FORMATION

« Animer la vie coopérative en CAE »

Après une première formation initiée en 2018 sur le sociétariat engagé, Coopérer pour Entreprendre et le Laboscop ont repensé le contenu et le format de cette formation pour mieux correspondre aux attentes et contraintes des CAE.

Pour cette formation de 4 jours, deux sessions seront organisées sur Paris :

- > Du 21 novembre 2019 au 21 janvier 2020
- > Du 20 mars 2020 au 27 août 2020

Cette formation doit permettre aux apprenant.es de :

- > Savoir mener un diagnostic des pratiques et des représentations liées au sociétariat dans sa CAE pour faire évoluer la qualité de la vie coopérative dans un cadre mieux maîtrisé.
- > Identifier et formaliser les problématiques spécifiques et/ou transversales des coopératives représentées, les freins et résistances ainsi que les éléments favorisant un sociétariat engagé.
- > Professionnaliser la démarche d'animation de la vie coopérative pour sa CAE.
- > Organiser et piloter la démarche.
- > Préparer une évaluation participative des actions mises en place.

Public :

Cette formation s'adresse **aux membres de CAE en réflexion sur l'animation de la vie coopérative.**

Il est recommandé que cette formation soit suivie en binôme « Équipe d'appui / entrepreneur.e salarié.e » d'une même CAE.

Prix de la formation :

- > Stagiaire CPE (sociétaire et candidat.e) : 800 euros HT
- > Stagiaire hors CPE : 1000 euros HT

Pour plus d'informations et/ou vous inscrire, [cliquez ici](#).

Formation "Créer une CAE" : Inscriptions à la session des 24 et 25 octobre 2019

Les inscriptions à la session des 24 et 25 octobre 2019 de la formation "Créer sa CAE" sont toujours ouvertes.

Vous souhaitez créer une CAE ou venez d'en créer une ? Cette formation vous apportera les bases du métier de CAE :



- > l'histoire des CAE
- > le parcours d'un.e porteur.se en CAE
- > les prises en charges assurantielles
- > la législation sociale
- > les principes de la rémunération
- > l'accompagnement
- > les règles comptables en CAE
- > les principaux risques pour les porteur.ses de projet et la CAE.

Tarifs :

- > Stagiaire autofinançant sa formation : 300 euros nets de taxe.
- > Stagiaire salarié d'une structure sociétaire ou candidate : 500 euros nets de taxe.
- > Stagiaire salarié d'une structure non sociétaire : 700 euros nets de taxe.

Pour plus d'informations et/ou vous inscrire, [cliquez ici](#).

Les actions de formation destinées à renforcer les compétences des CAE sont soutenues par le FSE, dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et inclusion" 2014-2020.

Egalité Femmes-Hommes dans les instances de gouvernance de l'ESS : participez à l'enquête nationale du CNCRESS

L'observatoire de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS, porté par le CNCRESS, lance une enquête nationale sur l'égalité femmes-hommes dans les instances de gouvernance de

l'ESS.

Comme le montre [le premier état des lieux de l'observatoire publié à l'occasion du 8 mars 2019](#), les femmes restent encore sous-représentées dans les conseils d'administration et les bureaux des structures de l'ESS (associations, mutuelles, fondations, coopératives et autres sociétés commerciales de l'ESS), alors même qu'elles représentent 68% des salariées.



Sources : Données Coop FR et FNMF, Rapport sur l'égalité femmes-hommes de l'ESS, CSESS, 2017, Viviane Tchernonog, Le paysage associatif français, 2019.

L'enquête de l'observatoire de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS vise à consolider les données quantitatives sur la place des femmes dans les instances de gouvernance de l'ESS, identifier les freins et les leviers pour faire évoluer ce constat, mettre en avant les bonnes pratiques, analyser le parcours des administrateur.rice.s de l'ESS sous l'angle de l'égalité femmes-hommes.

Les résultats de cette enquête seront publiés dans une étude qui sera présentée à l'occasion du mois de l'ESS en novembre 2019 et permettront d'améliorer l'accompagnement des structures de l'ESS sur le sujet.

Comment participer à l'enquête ?

L'enquête est composée de deux questionnaires en direction des structures et des administrateurs et administratrices de l'ESS. En fonction de votre profil, répondez à l'un de ces questionnaires **avant le 22 juillet 2019.**

Vous dirigez ou travaillez dans une structure de l'ESS ?

[Accédez au questionnaire](#)

Vous êtes membre d'un Conseil d'Administration ou d'un bureau dans l'ESS ?

[Accédez au questionnaire](#)

Les brèves du réseau

- **L'Etat a lancé vendredi 12 juillet un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour identifier et soutenir 300 projets de tiers-lieux dans les territoires.** D'ici 2022, 300 "Fabriques de territoires" seront soutenues, celles notamment situées dans les Quartiers Politique de la Ville et en zone rurale. 30 Fabriques numériques de territoires recevront un soutien financier supplémentaire de 100 000 euros. => [Plus d'infos sur l'AMI 300 Fabriques de Territoire](#)

- Mercredi 10 Juillet, Coopérer pour Entreprendre était présent sur la **Tournée "Entrepreneuriat pour Tous" organisée par BPI France pour rencontrer les porteurs et porteuses de projet entrepreneuriaux au Dock B à Pantin**, Un beau moment d'échanges pour renseigner les entrepreneur.es sur le statut d'entrepreneur.e salarié.e et les aiguiller vers les CAE du territoire. [=> Plus d'infos sur BPI France et la Tournée Entrepreneuriat pour Tous](#)

En attendant les prochaines *Chroniques de CPE*, n'hésitez pas à :

=> inviter votre réseau à vous inscrire aux *Chroniques de CPE* via [ce lien](#) ;

=> nous suivre sur les réseaux sociaux.



[Se désabonner](#) | [Gestion de l'abonnement](#)